

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation :

31 août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :

31 août 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Absent : 1

Pouvoirs : 9

Votants : 26

Secrétaire de séance : Stanislas SALMON

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guyène THIBAUDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Émily CHATELLIER a donné pouvoir à Jean-Pierre THIOT, André CHAUVIN a donné pouvoir à Olivier TRICOT, Maryvonne OGER a donné pouvoir à Thierry BAILLEUX, Anne-Marie JANVIER a donné pouvoir à Monique PORTIER, Noëlle DELAHAIE a donné pouvoir à Nicolas MOREL, Régis BOUGLÉ a donné pouvoir à Stanislas SALMON, Anthony CIVET a donné pouvoir à Fabrice HUMEAU, Fabienne LEMONNIER a donné pouvoir à Marie-Ange MARGUERITE, Jean-Marc BOUHOURS a donné pouvoir à Guyène THIBAUDEAU.

Absente : Claire QUINTON

AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU LOTISSEMENT DU FOUGERAY

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2023-FIN-07-20

Annexe 2 :  plan (1 document)

Le maître d'œuvre pour l'aménagement du lotissement du Fougeray a été retenu lors du conseil municipal du 5 décembre 2019. L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de PRAGMA Ingénierie et des co-traitants suivants : Sixième rue ; AVEC et Noeme Environnement.

Ce premier avenant proposé est nécessaire afin de prendre en considération les évolutions et modifications décidées en fonction du travail approfondi réalisée depuis plus de 3 ans.

Il s'agit notamment de prendre en considération l'évolution du périmètre d'étude ainsi que les prestations complémentaires demandées à l'équipe de maîtrise d'œuvre, telles que la réflexion et le chiffrage sur le chemin du Fougeray (suite à la modification du tracé pris en compte par la modification du PLUI en janvier 2022), l'aménagement du giratoire de la Hamardière et l'intégration de la réalisation des réseaux souples.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence financière de l'avenant :

Equipe de maîtrise d'oeuvre	Marché initial	Avenant n°1	Total HT
PRAGMA	84 000	20 422,75	104 422,75
SIXIEME RUE	25 060	6 649,34	31 709,34
AVEC	27 850	27 779,33	55 629,33
Noème Environnement	21 300	-	21 300
Total HT	158 210 €	54 851,42	213 061,42

L'incidence financière de l'avenant n° 1 s'élève donc à 54 851,42 € HT.

Par conséquent, le montant global du marché est porté de 158 210 € HT à 213 061,42 € HT, pour les secteurs 1 et 2 ci-joints en annexe.

Il est par conséquent demandé au conseil de bien vouloir autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2122-22-4°,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis favorable de la commission finances et développement économique du 31 août 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix POUR, 5 CONTRE (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LE ROUX, Mme THIBAudeau et Mme RENOUEAU),

APPROUVE l'avenant n° 1, conformément aux éléments ci-dessus indiqués, au marché de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du lotissement Le Fougeray.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 et les pièces nécessaires à son exécution.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 08 septembre 2023

Le maire,
Jean-Pierre THIOT

